



Communiqué de presse de l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales USPF du 31 août 2020

A l'occasion de la votation du 27.09.2020, l'USPF recommande de dire OUI au texte soumis à la votation « Pour un congé de paternité raisonnable – en faveur de toute la famille ».

OUI à un congé de paternité et en même temps aussi OUI au soutien des femmes, des hommes, des jeunes familles et des PME.

En Suisse, il n'existe pas encore de droit légal à un congé de paternité payé. Il se base uniquement sur le libre arbitre de l'employeur. L'USPF considère le fait que le père n'obtienne qu'un jour ou deux de congé après la naissance de l'enfant n'est plus adapté à la situation actuelle. Cela correspond au congé octroyé pour un déménagement ou pour le mariage !

L'USPF salue le fait que le congé de paternité puisse aussi être pris en journées isolées dans les six mois suivant la naissance de l'enfant. Le texte proposé convient à de nombreuses petites et moyennes entreprises. Vu le financement par les allocations pour perte de gains (APG), les PME pourront enfin offrir des conditions de travail équivalentes aux grandes entreprises. Les PME pourront ainsi augmenter leur attractivité en tant qu'employeur. Certains grands employeurs offrent aujourd'hui déjà des solutions plus généreuses. Jusqu'à aujourd'hui, les petites entreprises n'ont souvent pas eu la possibilité de faire autant. Pour cette raison, l'USPF approuve l'introduction d'un congé de paternité de deux semaines et son financement par les allocations pour perte de gains. Pour un soutien aux femmes, aux hommes, aux jeunes familles et aux PME.

Pour des informations supplémentaires :

Gabi Schürch-Wyss, vice-présidente et présidente de la commission «politique familiale et sociale» de l'USPF, schuerch@landfrauen.ch, tél.: 079 735 08 77

Anne Challandes, présidente USPF, challandes@landfrauen.ch, tél : 079 396 30 04

D'ailleurs : L'Union suisse des paysannes et des femmes rurales USPF est active depuis 1932 en faveur des femmes et des familles vivant dans l'espace rural. La tâche principale de l'association consiste à représenter et à soutenir les besoins professionnels, économiques et sociaux de ses 55 000 membres environ. www.paysannes.ch

